

# Ville de Castillon-la-Bataille

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal - Séance du 24 avril 2023

NOMBRE DE MEMBRES : EN EXERCICE 23 | PRÉSENTS 19 | ABSENTS EXCUSÉS 04 | VOTANTS 21

**OBJET : N° L 23-04/33-04/FI SUBVENTION A L'ASSOCIATION « COMITE DE JUMELAGE »**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Castillon-la-Bataille dûment convoqué le 19 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Jacques BREILLAT, Maire.

**Etaient présents** : MM. Jacques BREILLAT, Jean-Claude DUCOUSSO, Josiane ROCHE, Philippe BRIMALDI, Florence JOST, Fernand ESCALIER, Christine JOUANNO, Sylvie LAFAGE, Hicham TARZA, Sophie SEIGUE, Patrick TRACHET, Saliha EL AMRANI, Quentin CHIQUET FERCHAUD, Pierre MEUNIER, Nicole CAMPANER, Jean-Pierre DORIAN, Gérard FERAUDET, Patricia COURANJOU, Jean-Luc BELLEINGUER.

**Etaient absents excusés** : Josette DANIEL donne procuration à Jean-Claude DUCOUSSO, Valérie LEVERNIER donne procuration à Jacques BREILLAT, Séverine DECROCK donne procuration à Hicham TARZA. Jean-François LAMOTHE.

*Le scrutin a eu lieu, M. Quentin CHIQUET FERCHAUD a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.*

M le Maire propose d'attribuer une subvention de 6000 € à l'association « Comité de Jumelage ».

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**Attribue une subvention de 6000 € à l'association « Comité de Jumelage ».**

M. Pierre MEUNIER ne prend pas part au vote.

*Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En Sous-Préfecture le  
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre  
des délibérations du Conseil Municipal  
Le 24 avril 2023  
Le Maire  
Jacques BREILLAT



Accusé de réception en préfecture  
033-213301088-20230424-L23043304FI-DE  
Date de télétransmission : 26/04/2023  
Date de réception préfecture : 26/04/2023